



LIBYE : Opération clandestine et propagande de guerre

La guerre de Libye, une "cause juste"? Partie 2/2

Par [Julie Lévesque](#)

Mondialisation.ca, 20 octobre 2011
20 octobre 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Guerre](#)

[USA OTAN](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Première partie: [La guerre de Libye, une « cause juste »? Partie I: Désinformation, censure et partialité médiatiques](#)

Cet article étudie la mise en œuvre en 2011 d'un plan élaboré par la CIA en 1981 sous Ronald Reagan et visant à installer un gouvernement proétasunien en Libye. Ce plan comprenait un « programme de « désinformation » destiné à embarrasser Kadhafi et son gouvernement; la création d'un « contre-gouvernement » pour contester sa prétention au leadership national; ainsi qu'une campagne paramilitaire progressive constituée d'opérations de guérilla à petite échelle ». (William Blum, *Killing Hope*, Common Courage Press, 2004, p.283.)

La première partie de cet article traitait de la campagne de désinformation contre Kadhafi et son gouvernement. La deuxième partie de ce texte aborde les deux derniers aspects du plan dessiné il y a trente ans par la CIA, soit la création d'un contre-gouvernement et la campagne paramilitaire.

Ces deux stratégies font partie d'un *modus operandi* de déstabilisation et de changement de régime auquel goûtent depuis des décennies les pays osant défier la toute puissance étasunienne. Bien que cette tactique soit connue et documentée, elle fonctionne à merveille sur le plan médiatique. Les médias *mainstream* jouent le jeu et/ou mordent à l'appât en véhiculant une propagande de guerre. Ce faisant, ils contribuent, voire assurent, le succès de ce plan.

Création d'un contre-gouvernement

Créé le 27 février 2011, le Conseil national de transition (CNT), une entité non-élue par le peuple libyen, a paradoxalement été reconnu comme autorité légitime de la Libye démocratique. Il convient de noter que la ressemblance entre le plan de la CIA pour la Libye et les événements en cours en Syrie est frappante.

Le CNT a par ailleurs été la première « autorité étatique » à reconnaître le nouveau Conseil national syrien (CNS), dont la formation a été accueillie par l'Union européenne et les États-Unis. Un premier CNS a été fondé en 2005 et se définit comme suit sur son site web :

Le CNS est une organisation de recherche stratégique sans but lucratif **enregistrée dans le District de Columbia** et dont le **siège est à Washington D.C.** (Syrian National Council, [About us](#), 25 août 2011. C'est l'auteur qui souligne.)

La description est signée par Mohammed Aljbaili, qui ne figure pas sur la liste des membres du nouveau Conseil national syrien, qui semble favoriser davantage les exilés syriens en France.

Le [chef de facto du CNS, Burhan Ghalioun, vit actuellement à Paris](#) et enseigne à la Sorbonne. Un des porte-parole de CNS, Basma Kadmani, est lui aussi un exilé syrien vivant en France. Lors de la formation du CNS le 15 septembre à Istanbul en Turquie, M. Kadmani a affirmé que « le conseil souhaite voir la chute du gouvernement Assad dans les six prochains mois et former une administration transitoire ». (David Gollust, [US Applauds Founding of Syrian Opposition Coalition](#), Voice of America, 15 septembre 2011.)

Le porte-parole du département d'État des États-Unis, Mark Toner, s'est réjoui de la formation du CNS, tout en refusant de faire « une parallèle entre le groupe syrien et le Conseil national de transition qui a remplacé la gouvernement de Mouammar Kadhafi en Libye ». (*Ibid.*)

Pourtant, il y a là plus qu'un parallèle à faire. D'une part, les oppositions libyenne et syrienne dites « démocratiques » n'ont pas été élues démocratiquement et sont malgré tout reconnues sinon saluées par des pays étrangers, incidemment les pays membres de l'OTAN. D'autre part, elles ont des dirigeants et des membres qui ne vivent pas dans les pays en question, mais plutôt dans les pays envahisseurs de l'OTAN.

En ce qui concerne le CNT en Libye, les [premiers représentants officiels](#) de cette association politique et de son bras armé étaient un ancien journaliste résidant aux États-Unis, Mahmoud Shammam, un activiste de Londres, Guma El-Gamaty, et un collaborateur de la CIA, Khalifa Hifter.

Les premiers dirigeants de la Libye post-Kadhafi reconnus par la « communauté internationale », c'est-à-dire les États-Unis et leurs alliés, étaient donc des Libyens ne vivant pas en Libye, mais aux États-Unis et au Royaume-Uni, des pays de l'OTAN.

Mahmoud Shammam autrefois journaliste aux États-Unis pour [Foreign Policy](#) est aujourd'hui responsable des médias pour le CNT. (National Transitional Council, [Executive Board](#), octobre 2011.)

[Foreign Policy](#) affiche une vision du monde pro-occidentale, pour ne pas dire pro-étasunienne, et regorge d'articles que l'on croirait sortis tout droit des bureaux de la CIA. On y trouve par ailleurs un « [index des États en déroute \(failed states\)](#) », où seul les pays occidentaux, à quelques exceptions près, sont vus comme des pays stables.

Mahmoud Jibril, « reconnu » comme premier ministre de la Libye par les rebelles, est pour sa part « titulaire d'un doctorat en planification stratégique et processus décisionnel de l'Université de Pittsburg en Pennsylvanie, où il a enseigné ». Il est président du Comité exécutif du Conseil national libyen et responsable des affaires étrangères. (*Ibid.*)

Il est évident que le Conseil national de transition en Libye constitue le contre-gouvernement mentionné dans le plan de la CIA. Il est par ailleurs indéniable que la même tactique est utilisée dans le cas de la Syrie. Les trois mêmes éléments précurseurs d'un

changement de régime sont présents : la déstabilisation par une guérilla armée, la désinformation médiatique sur les dirigeants et la création d'un contre-gouvernement.

Groupes paramilitaires

Le financement, l'armement et l'entraînement de groupes paramilitaires sont essentiels à la stratégie de déstabilisation clandestine d'un pays. Les « rebelles » libyens sont un triste exemple illustrant à quel point l'histoire se répète.

Ces rebelles armés sont comparables aux Contras du Nicaragua, ces « combattants de la liberté » au cœur du scandale Iran-Contra dans les années 1980. Ils rappellent également les moudjahidines en Afghanistan utilisés contre la Russie dans les années 1970-1980 et le Front Révolutionnaire Armé pour le Progrès d'Haïti (FRAPH) formé dans les années 1990. Tous ces groupes ont été armés et financés clandestinement par la CIA dans le but de déstabiliser des régimes non soumis aux intérêts étasuniens.



Contras au Nicaragua luttant contre les révolutionnaires sandinistes.



Moudjahidines en Afghanistan durant la guerre soviéto-afghane.



Rebelles haïtiens ayant contribué au coup d'État contre Jean-Bertrand Aristide en Haïti

Cependant, le cas libyen dépasse la fiction : des membres d'Al-Qaïda se sont intégrés aux rebelles. L'OTAN, qui prétend lutter contre les membres d'Al-Qaïda en Afghanistan, les appuie en Libye. C'est le commandant de l'OTAN en Europe qui [a confirmé](#) leur présence dans les rangs rebelles.

Les médias dominants ont fait peu de cas de cette incohérence. À peine soulevée dans les médias, la présence d'Al-Qaïda au sein des forces rebelles n'a pas jeté d'ombre sur leur « combat pour la liberté » contre un soi-disant tyran, pas plus que l'étude de l'Académie militaire de West Point à New York, intitulée [Al-Qaïda's Foreign Fighters in Iraq](#), qui révélait que Benghazi, lieu d'origine de la révolte libyenne, était un repaire de choix pour les terroristes djihadistes.

CIA, médias et propagande

Dans le contexte actuel, il ne faut pas oublier que la CIA est reconnue pour son utilisation clandestine des médias. C'est un fait avéré que l'agence de renseignement a fabriqué des nouvelles, lesquelles ont été reprises par les grandes agences de presse. John Stockwell,

ancien agent de la CIA aujourd'hui décédé, a admis avoir rédigé de faux reportages alors qu'il était à la tête d'une unité opérationnelle en Angola durant la guerre froide :

Par le biais de journalistes représentant de grandes agences de nouvelles, l'Agence [CIA] a été en mesure de générer la couverture internationale de faux reportages de conseillers soviétiques en Angola. L'une des histoires de la CIA annoncée à la presse par l'UNITA [Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, appuyée par les États-Unis], était que 20 Russes et 35 Cubains avaient été capturés. Une autre fabrication concernait des viols présumés commis par des soldats cubains en Angola. L'histoire avait été élaborée afin d'inclure leur capture, leur procès et leur exécution, avec des photos des jeunes femmes tuant les Cubains qui les avaient violées. (Blum, *op.cit.*, [disponible ici en anglais.](#))

Carl Bernstein, journaliste pour le Washington Post, a dressé un portrait de cette pratique dans [The CIA and the Media](#) en 1977. On y apprendait entre autres que la CIA exploitait la profession journalistique en envoyant des agents à l'étranger qui prétendaient être journalistes et en prenant des ententes clandestines avec des dirigeants et journalistes d'entreprises médiatiques de renom comme le New York Times, ABC, NBC, CBS, Associated Press, Newsweek, Reuters, Time Inc., le Miami Herald, le New York Herald-Tribune, etc. Plusieurs collaborateurs de la CIA étaient par ailleurs récipiendaires de prix Pulitzer. « Selon un représentant de la CIA, les collaborations les plus précieuses étaient avec le New York Times, CBS et Time Inc. » (Carl Bernstein, [The CIA and the Media](#), Rolling Stone, 20 octobre 1977.)

Étant donné l'importance capitale des médias dans la propagande, il ne faudrait pas croire que cette pratique est révolue, ni qu'il n'y a que la CIA qui l'emploie.

La « guerre juste » ou la « responsabilité de protéger »

L'intervention militaire en Libye est pour une « cause juste » nous dit-on depuis le début : la « responsabilité de protéger ». Le nom vertueux donné à cette doctrine a précisément pour but d'éviter toute critique. Les mots ayant troqué leur sens originel pour le non-sens orwellien, il est devenu moralement inacceptable de s'opposer à une opération militaire « humanitaire » destinée à « protéger ».

Il n'est pas permis de rejeter l'option militaire, d'avoir une opinion autre que celle promue par l'OTAN et propagée par les médias. On ne peut faire l'inventaire de tous les articles ayant prôné cette doctrine, mais il convient d'examiner ne serait-ce que quelques titres pour voir à quel point cette notion a joué dans la propagande occidentale : [Libya and the Responsibility to Protect](#), The New York Times; [Libya and the Responsibility to Protect](#), Council on Foreign Relations; [Responsibility to protect The lessons of Libya](#), The Economist; [Libye: Mais où est donc la "responsabilité de protéger"?](#) L'actualité (Canada); « [La responsabilité de protéger les Libyens](#) », France 24, etc.

Dans chaque article ont trouve à peu près les mêmes arguments, donnant lieu à des chefs-d'œuvre de non-sens illustré magistralement dans un article intitulé « [La dure responsabilité de protéger](#) », paru dans le quotidien canadien *La Presse*.

La « responsabilité de protéger » y est justifiée par des prémisses basées sur de la propagande et faisant abstraction de la réalité et de la simple logique. Cet article est un condensé des arguments incohérents que les autorités et les médias occidentaux ont utilisés presque unanimement.

Toutefois, chaque argument en faveur de la « responsabilité de protéger » y est aisément réfutable.

1- « On a affaire à un régime tyrannique qui ne connaît pas la démocratie. »

À cet argument faible on peut objecter : que dire de l'Arabie Saoudite? de l'occupation militaire en Palestine? Mais l'auteur avait prévu le coup.

2- « Chaque fois qu'on va dans une direction, il s'en trouve pour demander: pourquoi là et pas là? C'est inévitable et c'est dans l'ordre des choses. »

Ici, au lieu d'analyser les choix d'intervention de manière objective, on évite de toucher la question. Pourtant, il est clair que les Occidentaux, par extension l'OTAN, interviennent là où leurs intérêts sont menacés, là où les dirigeants ne sont pas soumis à leurs diktats. Sinon, comment expliquer que rien n'est fait contre le nettoyage ethnique et l'occupation militaire d'Israël en Palestine?

3-« Les manifestations populaires de l'hiver ont été réprimées violemment [...] Kadhafi a annoncé aux opposants une lutte sans pitié. Il a payé des milices étrangères pour combattre des militants pacifiques. »

Les médias, totalement contradictoires, nomment « militants pacifiques » ceux-là même qu'ils nous montrent lourdement armés. Ces « rebelles » ont été armés et financés par les services de renseignement occidentaux, et sont intégrés par Al-Qaïda, ce qui a été confirmé par l'OTAN. Une insurrection armée n'est pas une « manifestation populaire » de « militants pacifiques ».



[Agrandir](#) ⌕

Des combattants rebelles libyens célèbrent la prise du port pétrolier stratégique de Ras Lanouf

PHOTO: ROBERTO SCHMIDT, AFP

Maggie Michael et Paul Schømm

Agence France Presse
Ras Lanouf, Libye

Les insurgés libyens ont poursuivi samedi leur progression vers l'ouest et sont arrivés dans l'après-midi à Ben Jawad, à une trentaine de kilomètres de Ras Lanouf, port pétrolier tombé aux mains des rebelles, ont constaté des journalistes de l'AFP. Alors qu'à Zaouïa, 50 km à l'ouest de la capitale, une attaque des forces loyalistes auraient fait une soixantaine de morts.

Les « combattants rebelles » ou « insurgés » selon *La Presse et AFP*. On impute des morts aux forces loyalistes, mais pas aux insurgés.

Par ailleurs, selon des reportages indépendants, et des activistes sur le terrain, ceux que les médias ont qualifiés de « milices étrangères » sont des Noirs libyens ou des Africains de différentes nationalités venus se battre pour celui qu'ils voient comme un héros. Grâce au Libya Arab Africa Investment Company (LAAICO), Kadhafi a contribué au développement de l'économie africaine en investissant dans « plus de 25 pays » dans « l'agriculture, l'industrie, la métallurgie, l'hôtellerie, l'immobilier, le commerce, et les télécommunications ». ([Libyan Arab Africa Investment Company](#), 2003)

Selon Tchadonline, « le volume des investissements libyens en Afrique est passé de 31,8 millions de dinars (environ 25 millions de dollars) en 1991 à 1,93 milliard de dinars (1,5 milliard de dollars) en 2008 ». Cela permet de comprendre non seulement l'admiration des Africains pour Kadhafi, mais aussi comment ce dernier a réduit le rôle du FMI, de la Banque mondiale et de divers intérêts privés étrangers en Afrique.

Pour toutes ces raisons, cet argument de « milices étrangères » est un pilier important de la propagande anti-Kadhafi.

4- « Au moins des centaines, probablement des milliers de personnes ont été tuées. »

Selon qui? D'où viennent ces chiffres approximatifs? Les bombardements de l'OTAN ont fait « au moins des centaines, probablement des milliers » de victimes. Mais ces victimes-là, on ne nous en parle pratiquement pas, on ne nous les montre surtout pas. L'OTAN affirmait le 8 octobre n'avoir fait « aucune victime » en 10 000 sorties de frappe :

Si l'on regarde les chiffres tels que nous les connaissons, non pas ce que dit la propagande de Kadhafi, [...] il y a seul un cas sur 10 000 frappes [où nous ne savons pas où est allé le missile perdu]. Nous pouvons dire qu'il n'y a eu aucune victime. C'est remarquable. (OTAN, [Speech by Admiral Giampaolo Di Paola, Chairman of the NATO Military Committee](#), 8 octobre 2011.)

Or, des reportages indépendants ont fait état de plusieurs victimes civiles, dont des femmes et des enfants, lors de bombardements de l'OTAN à [Zlitan](#) et à [Sorman](#).

5- « Le Conseil de sécurité a d'abord dénoncé la situation et averti sévèrement le régime, le 26 février : gel des avoirs de 6 dirigeants; interdiction de voyager de 16 responsables; embargo sur les ventes d'armes; obligation de laisser travailler les médias et les organismes humanitaires, etc. Aucune de ces ordonnances n'a été respectée. Que faire, alors? Laisser la population se faire massacrer? »

À quand le même genre de sanctions pour Israël, qui ne respecte pratiquement aucune résolution de l'ONU? Et elles sont innombrables. Israël est le pays qui a le moins de respect pour les résolutions de l'ONU. Et pourtant, l'ONU laisse la population palestinienne se faire massacrer, depuis 60 ans, et Israël n'est jamais sanctionné.

Personne ne peut nier la partialité du Conseil de sécurité (CS) de l'ONU en ce qui a trait aux sanctions et au respect de celles-ci. Les pays sanctionnés le sont généralement parce qu'ils s'objectent à la domination de l'étranger, très souvent, des États-Unis.

Concernant le respect des sanctions, les rebelles libyens constituent un cas exemplaire de ce principe de deux poids deux mesures.

Le CNT et les rebelles libyens, dont font partie des membres d'Al-Qaïda, devraient être sanctionnés par le CS au lieu d'être appuyés par l'OTAN. En effet, les résolutions *1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaïda et les personnes et entités qui lui sont associées*,

exigent de tous les États qu'ils prennent les mesures ci-après à l'encontre de toute personne ou entité associée à Al-Qaïda et à Oussama ben Laden que le Comité peut désigner :

Geler sans délai les fonds et autres avoirs financiers ou ressources économiques des personnes et entités désignées [gel des avoirs];

Prévenir l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire des personnes désignées [interdiction de voyager];

Empêcher la fourniture, la vente et le transfert directs ou indirects aux personnes et entités désignées, à partir de leur territoire ou par leurs ressortissants établis hors de leur territoire, ou au moyen de navires ou d'aéronefs sous leur pavillon, d'armements et de matériels connexes de tous types, de pièces de rechange et de conseils techniques, d'une assistance ou d'une formation portant sur des activités militaires [embargo sur les armes]. (ONU, [Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 \(1999\) et 1989 \(2011\)](#))

[concernant Al-Qaïda et les personnes et entités qui lui sont associées](#), 17 juin 2011)

Mais de ce théâtre de l'absurde, c'est l'État qui se défendait contre une insurrection armée intégrée par Al-Qaïda qui s'est fait saisir ses avoirs et s'est fait attaqué par l'OTAN. En revanche, ce sont les terroristes qui ont été financés et armés clandestinement par des pays membres du Conseil de sécurité ayant sanctionné le régime qui se défendait contre eux.

6- « L'opération était justifiée moralement pour protéger les civils »

Ce principe de la « guerre juste » est une variante de la guerre préventive, un concept orwellien selon lequel la guerre est nécessaire pour préserver la paix. Il fallait intervenir en Libye pour « empêcher le massacre ». Or, les bombardements de l'OTAN ont fait des victimes civiles. L'OTAN est là pour protéger les acquis de ses membres et conquérir ce qu'ils ne possèdent pas encore. Dans *War is a racket*, le général Smedley Butler le dit bien: la guerre n'est que l'expression des rivalités économiques.

7- « Mais les difficultés [que pose le concept de la responsabilité de protéger] sont largement contrebalancées par ses avantages: la possibilité de lutter contre les régimes dictatoriaux qui, naguère, étaient à l'abri des interventions étrangères. La protection très concrète des gens qui y sont soumis. La lutte contre l'impunité des assassins d'État. L'idée que, au moins, ils savent qu'ils peuvent être délogés, arrêtés, traînés en justice au nom des droits de la personne. »

D'abord, le but du concept de « responsabilité de protéger » offre plutôt aux pays de l'OTAN la possibilité de conserver leur mainmise postcoloniale et d'intervenir militairement contre quiconque s'oppose à leurs intérêts, sous prétexte de « protéger des civils ».

Ensuite, ce genre d'intervention, si elle constitue une lutte contre l'impunité, à quand l'arrestation de certains dirigeants des pays de l'OTAN, comme George W. Bush et Tony Blair qui ont mené, sous de faux prétextes, une guerre de conquête en Irak en toute impunité? Pourquoi ne pas avoir arrêté Dick Cheney lors de sa tournée de promotion à Vancouver récemment? Que dira-t-on de la venue de George Bush au Canada le 20 octobre prochain? On peut parier que l'on verra l'idée de son arrestation comme une idée farfelue.

Pourtant de nombreux avocats canadiens se sont mobilisés en faveur de son arrestation, dont [Lawyers Against the War](#) et le [Centre canadien pour la justice internationale](#). Ce dernier a publié un [document factuel exhaustif](#) démontrant que George W. Bush doit être poursuivi en vertu du Code criminel canadien et de la Convention de Genève. Où est la mobilisation de ces chroniqueurs si prompts à demander l'arrestation de soi-disant tyrans dans des contrées lointaines? À ce sujet, leur silence est éloquent.

8- « Mais à tout prendre, c'est un pari humaniste qu'il faut faire. »

Depuis quand les bombes sont-elles humanitaires ?

Rappelons qu'avant toute intervention de l'OTAN, Hugo Chavez, a suggéré de servir de médiateur dans le conflit en Libye et de favoriser l'option diplomatique.

Non, on a opté pour la « très humaine », très orwellienne « responsabilité de protéger ». Avec des bombes qui tuent des innocents et qui détruisent un pays entier.

Malheureusement, même si elle ne date pas d'hier, cette tromperie intellectuelle continue de porter fruit. La « guerre juste », la « responsabilité de protéger », l'« intervention humanitaire » sont des concepts fallacieux dont l'unique but est de camoufler les véritables intentions de conquête et de domination, et de « fabriquer le consentement » du public.

Alors qu'il était Chef de l'état-major interarmées, Colin Powell l'avait bien expliqué en parlant de l'invasion étasunienne du Panama en 1989, une opération nommée « Just Cause » : « [M]ême nos critiques les plus sévères devront prononcer « cause juste » en nous dénonçant ». (Colin Powell with Joseph E Persico, *My American Journey*, New York, Random House, 1995)

L'opération de l'OTAN en Libye porte elle aussi un nom vertueux, « Unified Protector » (littéralement « protecteur unifié »), ayant pour but de renforcer le but affiché de l'intervention militaire, dissimuler son véritable objectif et rejeter toute critique sans devoir argumenter.

Comme prévu, quiconque s'oppose à cette intervention militaire « humanitaire » est vu comme immoral ou « pro-Kadhafi ». Ce rejet de toute critique est facilité par la couverture médiatique biaisée, faisant abstraction de la destruction entière du pays et des nombreuses victimes civiles.

Le [Centre de recherche sur la mondialisation](#) (CRM), qui a publié de nombreux articles critiquant les bombardements de l'OTAN, a été attaqué entre autres par un grand quotidien canadien de droite, le *National Post*:

Le Centre de recherche sur la mondialisation, comment le dire délicatement, est un club regroupant divers cinglés de type antiguerre, anti-impérialiste, antisioniste et pour la vérité sur le 11-Septembre. Il ne mérite pas mention sauf en blague. (Terry Glavin, [Ottawa's Gaddafi fans find their world crumbling](#), National Post, 23 août 2011)

Prôner la guerre et l'impérialisme serait donc un signe de bonne santé mentale? L'article s'intitulait « [Les fans de Kadhafi à Ottawa voient leur monde s'écrouler](#) ». Les critiques envers l'intervention militaire de l'OTAN publiées par le CRM y sont vues comme « une attitude amicale envers le régime libyen ». En outre, on dit du CRM qu'il « offre ses services scandaleux aux États policiers ». Bref, cette chronique n'est rien d'autre qu'une œuvre diffamatoire. On n'y trouve aucun argument valable s'attaquant à des articles publiés sur le site, que des insultes et des attaques personnelles.

Il ne fait aucun doute qu'en général les médias dominants occidentaux font de la propagande de guerre. Dans les médias dominants publiés dans des pays de l'OTAN on remarque invariablement : l'absence de neutralité dans la couverture du conflit et le parti pris en faveur des rebelles; le point de vue inexistant des partisans de Kadhafi par rapport au point de vue omniprésent des opposants; et les propos incitant à la guerre chez les chroniqueurs, sous couvert de moralité et de guerre juste.

La propagande de guerre est illégale. L'Article 20 du [Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#) adopté par les Nations Unies en 1976 stipule :

1. Toute propagande en faveur de la guerre est interdite par la loi.

Le fait que l'on nomme l'agression de l'OTAN « intervention humanitaire » ou « responsabilité de protéger » ne change rien au fait qu'il s'agit d'une agression et que les

médias *mainstream* occidentaux font de la propagande en faveur de cette agression militaire. Ce n'est pas la première fois et ce n'est pas la dernière.

Le plan établi par les CIA pour la Libye est maintenant à l'œuvre en Syrie. Malgré l'évidence de cette stratégie guerrière, les médias commettent un crime en véhiculant l'élément essentiel à sa mise en œuvre : une propagande néocoloniale drapée dans des idéaux hypocrites.

Julie Lévesque est journaliste et chercheure au Centre de recherche sur la Mondialisation.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Julie Lévesque](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Julie Lévesque](#)

A propos :

Julie Lévesque is a journalist and researcher with the Centre for Research on Globalization (CRG), Montreal. She was among the first independent journalists to visit Haiti in the wake of the January 2010 earthquake. In 2011, she was on board "The Spirit of Rachel Corrie", the only humanitarian vessel which penetrated Gaza territorial waters before being shot at by the Israeli Navy.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca